

Le Progrès

ORGANE REGIONAL D'INFORMATION

DE ST-GEORGES



Notre lait ajoute de la vie à vos années
et des années à votre vie.

REFRIGERATION

Nous vendons, échangeons et réparons
les réfrigérateurs de toutes sortes.
SPECIALITES: Réfrigérateurs de
maison, chambre froide, etc...
SERVICE GENERAL DE
REFRIGERATION ENRG.
(Yvon Couture, gérant)
St-Georges de Beauce
Tél.: Jour 109 - Soir 344

Publiciste: VINCENT RODRIGUE, Tél. 47-10 VOL. VIII, No 42

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, mercredi, 21 janvier, 1953

Rédacteur: ROGER BOLDUC, B.A., Tél. 681

Le programme du Jeune Commerce

Au cours de la dernière assemblée de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Georges, le président, M. Gérard Côté, a présenté son programme de l'année tel que conçu par lui au mois de septembre 1952.

On verra par l'énumération suivante qu'une partie substantielle de ce programme est déjà réalisée; les autres items seront mis au point durant les prochains mois.

Comité de Pratique Oratoire: (Hubert Gendreau, président) Formé dans le but de promouvoir l'art oratoire chez les membres. Une machine à enregistrer est à la disposition du comité pour permettre aux élèves de s'écouter eux-mêmes et de se corriger s'il y a lieu. Séances, deux fois par mois.

Comité Industriel (Georges Roberge, président). Etablissement d'un Commissariat Industriel et é-

lection d'un commissaire (M. J. O. Bélaï). Plusieurs autres initiatives à prendre pour promouvoir l'industrie dans le grand St-Georges.

Comité de la Publicité (Roger Bolduc, président). Il a pour but de faire connaître le travail et les réalisations de la Chambre. Communiqués aux journaux et à la radio s'il y a lieu. Compilation de tous les textes publicitaires parus au cours de l'année.

Comité du Recrutement (Clément Veilleux, président). Son but principal est de former les cadres de la Chambre en contactant les candidats possibles et en les enrôlant dans le Jeune Commerce. Objectif minimum: 150 membres (attein-

Qui le gagnera ?



● Ce magnifique trophée est l'emblème permanent du Championnat Régional, et demeure pour une année la propriété du vainqueur, lequel se fera un honneur de l'exposer au public. En plus de ce trophée, les instigateurs de ce tournoi donnent à chaque joueur de l'équipe gagnante, une superbe médaille. Cette médaille demeure entièrement la propriété du joueur, comme souvenir. Chaque année, le nom du club qui a remporté le Championnat est inscrit sur le trophée. On lira en page sportive quelques détails intéressants sur ce prochain tournoi.

UNE ARTISTE MECONNUE

Monsieur le Rédacteur,
Le Progrès,
St-Georges.

Monsieur,

Je m'excuse tout d'abord de n'avoir pas répondu plus vite à votre invitation de vous faire parvenir une critique du récent concert de Mlle Cécile Dulac. Vous en reporterez la faute à mes nombreux parents et amis qui ne m'ont pas laissé une heure de liberté durant les fêtes.

Il me fait tout même grandement plaisir de venir donner publiquement mon appréciation et ce, pour deux raisons: d'abord parce que j'ai beaucoup aimé ce récital gracieux et de bon goût et deuxièmement, pour exprimer ma déception devant la trop faible assistance qui se rendit au théâtre Royal en cette circonstance.

Un proverbe dit crûment qu'on n'est pas prophète dans son pays". Mlle Dulac a dû le constater malheureusement à ses dépens. Après avoir récolté un succès enviable au Carnegie Hall de New-York, voici que seulement deux cents personnes se sont dérangées pour aller l'entendre à St-Georges. Et

Jacques Jansen le 16 février

Jacques Jansen, baryton français en est à son troisième séjour au Canada. Lors de son premier voyage en 1947, il était la vedette de "Paganini", opérette présentée par les "Variétés Lyriques" et il a chanté au "Club Musical des Dames de Québec"; ce récital fort goûté par le public québécois fut répété à St-Hyacinthe quelques jours plus tard avec le même succès. En '50, il revenait à Montréal à la demande de MM. Lionel Daunais et Charles Goulet des "Variétés Lyriques" qui présentaient cette fois "La Veuve Joyeuse". Présentement, M. Jansen incarne "cet élégant Don Juan Ascaniz" dans l'opérette de Vincent Scotto: "Violettes Impériales" qui est à l'affiche du Monument National jusqu'au 12 février. A chacun de ses séjours ici, Jacques Jansen s'est fait entendre sur les ondes de Radio-Carabin.

Cet artiste bien que jeune encore a déjà fait sa marque dans le monde musical: Il est vedette du Théâtre Marigny et de l'Opéra-Comique de Paris; il a chanté "Pelléas et Mélisande" de Debussy au Metropolitan Opera (suite à la page 2)

Claude Mailhot à l'Ecole des Parents

Tous les membres de l'Ecole des Parents dont la mémoire est fidèle se souviendront avec plaisir de la brillante conférence que nous donna M. Roland Vinet au début du mois de décembre 1952.

Nous vous avions dit alors beaucoup de bien de ce conférencier et nous sommes aujourd'hui bien à l'aise pour affirmer que tous les membres ont fort apprécié cette causerie. Il en est des conférenciers comme il en est des intelligences. Certains sont brillants, d'autres sont moyens et enfin quelques uns sont médiocres. Evidemment nous faisons l'impossible pour vous présenter les plus étoffés. Nous croyons avoir la main heureuse en vous présentant le 27 janvier M. Claude Mailhot de Montréal.

M. Mailhot est docteur en psychologie de l'Université de Montréal. Psychologue consultant de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale, il est aussi professeur à l'Université de Montréal dans plusieurs hôpitaux et dans diverses maisons d'enseignement. Il est de plus psychologue consultant de l'Ecole des Parents du Québec et rédacteur, en collaboration avec son épouse, du courrier Radio-Parents.

Le sujet de sa conférence est le suivant: "Le jeu chez l'enfant". Le jeu chez l'enfant est tout un problème d'éducation. La plupart des parents en savent quelque chose. Les échecs dans ce domaine ne se comptent plus. Ils continueront de s'accroître si nous n'essayons pas de regarder le problème bien à face. Il faut même faire plus: le solutionner.

Un expert en la matière vient ici discuter avec nous du jeu chez l'enfant et nous offrir plusieurs solutions heureuses. Il traitera à fond toute la question du jeu libre ou du jeu dirigé qui comporte à elle seule tout un monde de problèmes mal résolus par la plupart des parents.

M. Mailhot traitera aussi de l'évolution du sens du jeu chez l'enfant et ses répercussions psychologiques. Enfin il nous entretiendra de l'initiative des jeunes à l'école. (suite à la page 2)

Lettre des Commissaires de l'Est

(suite)

Pour faire suite à la lettre publiée la semaine dernière dans le Progrès, nous produisons cette semaine les documents concernant les faits énoncés dans la dernière publication.

Documents annexés, tel que mentionné dans cette lettre 10—Lettre du Surintendant

100-52 "Québec le 30 avril 1952

M. Fernand Michaud, sec.-trés. Commission Scolaire de St-Georges, Beauce

"Monsieur,

Je désire vous informer que nous détenons actuellement un chèque au montant de \$14,712.63 fait à l'ordre de votre commission scolaire en paiement du solde des subventions dues pour l'année 1950-51.

Nous serons heureux de vous adresser ce chèque dès que vous nous aurez donné l'assurance que votre Commission Scolaire remettra sans retard la part qui revient à celle de l'Assomption, en règlement partiel et temporaire du partage de l'actif et du passif (suite à la page 3)

TOUS LES MALHEURS A LA FOIS

Quand la guigne s'en mêle, il n'y a plus qu'à se laisser faire... C'est bien l'opinion des propriétaires du Garage National de St-Georges depuis la fameuse journée du 16 janvier.

Les péripéties commencèrent vers 4 heures de l'après-midi alors qu'un camion de cinq tonnes appartenant au garage mentionné se mit en frais de tracer un chemin sur la rivière Chaudière. A un certain endroit, la glace céda sous le poids du lourd véhicule qui s'enfonça dans environ trois pieds d'eau.

Une remorqueuse du même garage s'amena bientôt sur les lieux pour tenter de sauver son congénère. Le travail fut fort ardu et ce n'est qu'après deux heures de pén-

HONNEUR AU MERITE

Félicitations à Mlle Jeanne d'Arc Poirier, institutrice au Convent de St-Georges, qui vient de recevoir du département de l'Instruction Publique une gratification de \$20 pour ses succès dans l'enseignement.

Nouveau Cercle Lacordaire formé sous peu à l'Assomption

Pour faire suite à la demande des autorités de leur mouvement, les membres des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc de St-Georges se scindront en deux parties bientôt et formeront un nouveau cercle dans la paroisse de l'Assomption.

Dès que la formation du nouveau conseil sera complétée, la division sera chose faite.

La dernière grande assemblée générale eut lieu dimanche à la salle paroissiale et fut rehaussée par la présence de M. André Breton, de St-Jean de la Lande, président régional des cercles d'abstinentes.

Ce dernier déclara que St-Georges était le point de mire de toutes les paroisses environnantes. "Vous devez payer votre titre de métropole en exemple, en courage et en apostolat".

On procéda ensuite à la remise des décorations aux membres de 10 ans, 5 ans, 2 ans et 1 an. Huit personnes furent également reçues comme nouveaux membres.

Enfin, la soirée se termina par la projection d'un magnifique film français intitulé: La Pocharde et que les assistants apprécièrent à sa juste valeur.

DU BOULOT POUR LES POMPIERS

La brigade des pompiers volontaires de St-Georges a eu du pain sur la planche depuis une semaine, étant appelé pas moins de six fois pour des menaces d'incendie, à divers endroits de la ville. Partout heureusement, il s'agissait de feu de cheminée qu'on réduisit facilement.

Les dégâts les plus considérables furent probablement enregistrés au Café Luchonnette, dimanche matin vers 9 heures. La fournaise à l'huile fit légèrement défaut et le feu prit dans la cave.

Les pompiers furent alertés par un voisin et éteignirent rapidement les flammes, mais la fumée crasseuse qui s'était dégagée gâta beaucoup d'aliments et une partie du mobilier.

LE MARDI-GRAS DE LA FANFARE

En effet, la célébration du Mardi-Gras, le 17 février prochain, sera consacrée à la fanfare locale. On vient de nous aviser qu'une grande soirée aura lieu à l'Hôtel Arnold sous les auspices des Chevaliers de Colomb, des Filles d'Isabelle, du Club Rotary et de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Les invités pourront s'y présenter en costumes ou en civils, selon leur bon plaisir, mais on peut être assuré d'avance que ce sera une veillée inoubliable. Un orchestre sera au programme et un succulent buffet sera servi à l'assistance.

Comme clou de la fête, cinq prix de présence seront tirés au sort. (suite à la page 2)

L'AFFAIRE LEMAY

En marge des commentaires que nous avons publiés la semaine dernière sur l'affaire Georges Lemay, plusieurs personnes nous ont demandé où elles pourraient se procurer le volume en question. Pour le bénéfice de nos lecteurs voici l'adresse de l'éditeur: Editions ABC, 2007 rue Mansfield, Montréal. Le volume a pour titre "Je suis Coupable" et se débite \$1.50.

VENTES D'ECONOMIE

Le mois de janvier ramène chaque année une épidémie de "Ventes d'Economie" et les journaux québécois sont surchargés d'annonces alléchantes. Loin de nous l'idée de déprécier les magasins de la capitale, mais il est certain que nos concitoyens trouveront d'aussi grandes aubaines chez nos marchands locaux.

Rien qu'en lisant les annonces du Progrès depuis quelques semaines, on constate que nos commerçants de St-Georges ne tirent pas de l'arrière quand il s'agit de soigner leur clientèle par des réductions considérables.

En plus d'encourager le commerce local, nous sauverons des dépenses de voyage en achetant chez-nous et nous aiderons nos magasins à toujours mieux nous servir.

Assemblée colombienne

Tous les membres du Conseil de Beauce 2283, sont priés d'assister à l'Assemblée régulière qui aura lieu lundi le 26 janvier au local habituel. Cette réunion sera la première de l'année, et les chevaliers auront l'opportunité de présenter leurs souhaits à tous leurs confrères.

Vous prétendez que le vieux col-

Gare à l'influenza!

Nous sommes malheureusement informés qu'une épidémie d'influenza sévit dans les Etats de l'Ouest et de l'Ouest central des Etats-Unis. Cette maladie est qualifiée de légère à grave; elle prendra surtout son caractère de gravité vers la fin de l'épidémie.

Nous pouvons nous attendre que dans trois ou quatre semaines notre province sera attequée par le virus de cette maladie.

Nous avons donc juste le temps d'organiser notre défense.

Point n'est besoin de bombe à hydrogène pour faire face à cet ennemie; vous n'avez qu'à vous entendre avec votre médecin de famille dès maintenant pour vous protéger vous-même et protéger votre famille. Tous nos médecins sont parfaitement au courant de la sorte de grippe dont nous aurons à souffrir et ils se procureront le vaccin nécessaire, car il y a un vaccin efficace qui vous évitera cette maladie ainsi que sa complication principale: la broncho pneumonie.

Ce vaccin prend trois à quatre semaines avant de produire l'immunité.

Si donc vous voulez vous protéger, faites-le immédiatement. Vous vous éviterez ainsi bien des ennuis, des frais supplémentaires, perte de temps au travail, etc.

"UNE ONCE DE PREVENTION VAUT MIEUX QU'UNE TONNE DE GUERISON".

Signé:
Dr F. GUIMONT, D.P.H.
Médecin hygiéniste

Réponse aux Commissaires de l'Assomption

MM. le Président et les Commissaires, Municipalité Scolaire de l'Assomption, St-Georges, Beauce

Messieurs,

Nous avons reçu vos deux lettres du 15 décembre et du 9 janvier.

Nous n'avons pas l'intention dans notre réponse de couvrir tous les points soulevés dans vos lettres. Après avoir pris connaissance du verdict qui a été rendu en Cour Supérieure de même que vos deux lettres reproduites dans les journaux, le public est assez renseigné pour formuler son jugement, sans que nous soyons tenus de réfuter toutes vos erreurs.

Vous prétendez que le vieux col-

Les responsables du Congrès



● Toujours en marge du Congrès Provincial Jeune Commerce qui aura lieu à St-Georges, en septembre prochain, la Chambre des Jeunes de cette ville présente aujourd'hui trois autres responsables de cet important événement. De gauche à droite, M. LIONEL MORIN, président du Comité Civil et Religieux, qui établira les contacts nécessaires avec les diverses autorités de la région; M. COLOMB CLICHE, président-conjoint du Comité du Programme, en collaboration avec M. Dominique Bernard; M. ROGER BOLDUC, chargé de la publicité générale dans la région et ailleurs.

TOURNOI COMRIE, DIMANCHE LE 25 JANVIER

HEBDOMADAIRE FONDE EN 1944



Propriétaires Vincent RODRIGUE Roger BOLDUC

Imprimeur

Gérard Poulin St-Joseph-de-Beauce

REDACTION ET ADMINISTRATION

1ère Avenue Tél. 681 VILLE de ST-GEORGES, Cté de BEAUCE, P.Q.

Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

ABONNEMENT :

AU CANADA : 6 mois \$1.25 1 an \$2.00 EN DEHORS : 1 an \$2.50

LE PROGRES, St-Georges, mercredi, 21 janvier, 1953

Coeur d'or

"Aimez-vous les uns les autres comme je vous aimés moi-même — Ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi-même que vous le ferez" — Telles sont les paroles prononcées par le Christ démontrant ainsi que l'amour et la charité sont la base fondamentale de sa religion.

Vous est-il arrivé de rencontrer, de coudoyer ces personnes qui à l'exemple de saint Martin sont toujours prêts à donner la moitié de leur manteau pour soulager la misère des autres ? Ces coeurs d'or existent encore en dépit du siècle d'égoïsme qu'on traverse; il suffit d'étudier un peu autour de soi car ces êtres généreux ne crient pas sur tous les toits les bonnes actions qu'ils ont à leur crédit. Leur vie s'écoule à semer de la joie autour d'eux, ils ressentent plus de bonheur à donner qu'à recevoir, leur coeur ne peut supporter la vue de la misère sans chercher à la soulager; voir sourire les infortunés est leur plus belle récompense.

Il n'est pas obligatoire de posséder des richesses pour pratiquer la charité puisque Dieu a dit que donner un verre d'eau à ceux qui ont soif est méritoire; c'est le geste et le coeur qui comptent. Voyez ce père de famille travailler pour procurer le plus de confort possible à ceux qui le touchent de près, voyez-le faire bénéficier de son expérience ceux qui orientent leur vie, il va et vient rendant service, il ressent un besoin instinctif de se donner continuellement, tellement la joie ressentie est profonde et magnanime.

Comme la vie serait belle si chacun de nous était animé de ces principes chrétiens. Cette impulsion d'aider ses semblables implique nécessairement l'amour du prochain au détriment de l'amour de soi et par le fait même correspond fidèlement à la doctrine catholique.

Et pour en arriver là il faut aimer car l'amour vrai nous porte naturellement à nous donner pour ceux qu'on aime. Aimez et vous serez aimés.

LUMIERE

La grève générale et les créditistes

Donnant son opinion sur la décision de grève générale prise par les Syndicats Catholiques sous prétexte que la grève locale de Louiseville n'a pas été réglée, M. Louis Even, directeur-général des créditistes, condamne carrément l'esprit qui se manifeste derrière cette décision: "On ne règle pas une injustice par une autre injustice. Même si la version syndicale concernant Louiseville représente la vérité, il est à la fois injuste et illégal de punir tous les patrons de la province qui respectent leurs engagements.

"On ne facilite pas non plus la solution d'un problème en l'élargissant. Ainsi, vu que la guerre de Corée ne se règle pas, va-t-on dé-

clancher une guerre universelle, et semer sur cinq continents les mêmes ruines que sur la presqu'île asiatique?"

"Si la grève est dirigée contre le gouvernement, elle n'est aucunement de nature à atteindre son but; elle ne peut punir que les ouvriers eux-mêmes qui se privent de salaires, les patrons qui voient désertir leurs usines et les consommateurs qui en font définitivement les frais.

"Quels sens y a-t-il à mettre 95,000 ouvriers en grève parce que la Compagnie de Louiseville ne consent pas à reprendre un couple de cents ouvriers dont elle dit n'avoir pas besoin?" "Une grève locale peut surgir

Chez les Quilleurs

18 JANVIER 1953

Ligue Commerciale mixte, lundi soir, 7 h. 30

	pj	pg	pp	total	points
FARMER STORE	27	18	9	13,756	24
BANQUE CANADIENNE	27	15	12	13,485	18
BOULANGERIE ST-GEORGES	27	11	16	13,631	16
DIONNE SPINNING MILLS	27	10	17	13,290	14

Plus haut simple chez les dames : Colette Rodrigue 171
Plus haut simple chez les hommes : Yvon Guimont 207
Plus haut triple chez les dames : Paulyne Morissette 418
Plus haut triple chez les hommes : Jean Coulombe 465

Ligue Bureaux mixte, mardi soir, 7 h. 30

	pj	pg	pp	total	points
NETTOYEUR J. A. VACHON	27	20	7	13,354	28
GARAGE ROD. POULIN	27	20	7	13,520	26
J. L. & C. GAGNE	27	10	17	12,206	13
KENNEBEC CONSTRUCTION	24	4	20	10,396	5

Plus haut simple chez les dames : ANDRÉE LACROIX 173
Plus haut simple chez les hommes : LUCIEN MORISSETTE 174
Plus haut triple chez les dames : ANDRÉE LACROIX 394
Plus haut triple chez les hommes : LUCIEN MORISSETTE 397

Ligue Légion Canadienne, mercredi soir, 8 h.

	pj	pg	pp	total	points
RECRUES	36	23	13	17,207	29
MARINE	36	18	18	16,911	26
AVIATION	36	17	19	16,245	22
ARMÉE	36	14	22	15,949	19

Plus haut simple chez les dames : Mme P.-E. Provost 140
Plus haut simple chez les hommes : J.-Guy Rancourt 186
Plus haut triple chez les dames : Mme Fernand Fecteau 364
Plus haut triple chez les hommes : Jos. Pélouquin 421

Ligue Rexall, mercredi soir, 9 h. 30

	pj	pg	pp	total	points
DOW	33	18	15	19,304	25
BRADING	33	18	15	18,877	25
SEAGRAMS	33	15	18	18,828	20
MOLSON	33	15	18	18,765	18

Plus haut simple chez les dames : Dorothy Rodrigue 154
Plus haut simple chez les hommes : Réal Carrier 168
Plus haut triple chez les dames : Edith Morin 411
Plus haut triple chez les hommes : Réal Carrier 456

Cours de préparation au mariage

Tel que annoncé dans une édition précédente, la J.O.C. et J.O.C.F. de St-Georges organisent cette année comme les années passées des cours de Préparation au Mariage pour les fiancés de St-Georges et des environs.

Ces cours s'adressent spécialement aux fiancés et aux jeunes gens et aux jeunes filles qui se destinent au mariage dans un avenir prochain.

Le premier cours d'une série de quatorze sera donné le 29 janvier prochain à la Salle Paroissiale à 8 heures précises. D'imminents conférenciers traiteront de sujets les plus instructifs qui rendront d'immenses services à ceux qui auront su en profiter.

Il serait trop long d'énumérer ici les avantages de d'autres avant vous en ont retirés. Ces cours sont une initiative de la J.O.C. et datent d'une dizaine d'années.

Nous invitons cordialement tous

les fiancés qui projettent un mariage cette année de venir suivre ces cours. Vous pouvez donner vos noms aux responsables ou encore vous présenter en personne le 29 janvier à 8 heures précises.

Responsables: Mlle Marie-Paule Pomerleau, Tél.: 457-8-2 Mlle Jeannine Laroche, tél.: 708 M. Romuald Rodrigue, tél.: 321 M. Jacques Drouin, tél.: 110

Cédule de quilles pour la semaine

Ligue Commerciale Mixte

26 JANVIER: Farmer Store vs Dionne Spinning ALLEES 1-2
Boulangerie St-Georges vs B. Can. ALLEES 3-4

Ligue Bureaux Mixte

27 JANVIER: J. L. & C. Gagné vs J. A. Vachon ALLEES 1-2
Gar. Poulin vs Ken. Construction ALLEES 3-4

Ligue Légion Canadienne

28 JANVIER: Aviation vs Marine ALLEES 1-2
Recrues vs Armée ALLEES 3-4

Ligue Rexall

28 JANVIER: Molson vs Brading ALLEES 1-2
Seagram vs Dow ALLEES 3-4

L'eau de Javel concentrée Mix-O

gagne de plus en plus la faveur de la ménagère avisée

PETITES ANNONCES

TRICOTEUSES DEMANDEES: Pour tricoter, des bas à carreaux. S'adresser à ALFRED BOISVERT, Boulevard Dionne, St-Georges Ouest (en haut du Café Beauceron) tél.: 624. janv. 7-14

TRACTEUR INTERNATIONAL TD-9 avec bulldozer et angledozer. Aussi une pelle pour érocher toute remise à neuf. LAURENT ROY, tél.: 470, C.P. 253, St-Georges de Beauce. nov. 26 dec. 3-10-17

DESIRE ACHETER collection (complète ou incomplète) des romans de Jules Verne. S'adresser à LE PROGRES, Ville St-Georges, tél.: 681; le soir tél.: 471-W.

CARNET MONDAIN

Mlle Marie-Paule Mathieu vient de nous quitter pour la Floride où elle séjournera durant quelques semaines.

M. et Mme José Poulin sont de retour de Montréal où ils passeront quelques jours en promenade récréative.

Moyenne aux ...

(suite de la page 6)

Robert Pinault	98.1
Hubert Gendreau	93
DAMES:	
Edith Morin	107.1
Yvelande Rodrigue	102.1
Andrée Lacroix	101.6
Mme O. Lemieux	98.1
Germaine Pomerleau	98.1
Thérèse Bolduc	94.2
Juliette Poirier	88.3
Gisèle Desrochers	87.8
Rita Lessard	82.3
Mme R. Pinault	65.2
Evelyn Pomerleau	63.2

Ligue Légion Canadienne

Voici après neuf rencontres, la moyenne des joueurs de cette ligue.

HOMMES:

Jos. Pélouquin	115.3
Ovide Morin	107.3
Jean-Guy Rancourt	105.4
Le-Phil. Pelchat	105.3
Paul-Emile Provost	95
Benoit Dionne	94.1
Fernand Gagné	92.8
Léo Morissette	92.3
Ernest Gilbert	91.2
Yves Roberge	85

DAMES:

Pauline Morissette	102.8
Mme Ernest Gilbert	102.4
Mme Léo Morissette	96
Mme P. E. Provost	92
Mme Maurice Houde	91.3
Cora Paquet	86.4
Mme J. Guy Rancourt	85.4
Mme Jos. Pélouquin	85.2
Mme Lorenzo Roy	84.5
Mme L. P. Pelchat	82.3
Mme Yves Roberge	77.4

Jacques Jansen ...

(suite de la 1ère page)

Houde de New-York et il a donné de nombreux récitals dans différentes villes françaises et américaines, notamment Paris, Lyon et New-York. Au cinéma, il a tourné en 1948 l'un des plus grands succès du film français "L'Enfant Perdu" dont il était la vedette. Cette année particulièrement, monsieur Jansen a une saison bien chargée: En partant d'ici il passera quelques jours à New-York puis il rentrera à Paris pour chanter ensuite à Monte Carlo, à Rouen, à Reims, à Genève et à la Scala de Milan en mai. Puis ce sera le Teatro Colon de Buenos-Ayres. Entre ses représentations lyriques et ses récitals, monsieur Jansen fait des disques: son enregistrement de "Pelléas" est bien connu, mais il a enregistré également beaucoup de mélodies: un disque (longue durée) est consacré à Reynaldo Hahn, un autre à Debussy, Ravel et Chabrier. Enfin, un enregistrement complet de la "Véronique" d'André Messager l'attend à son retour en France.

Mais pour le moment, Jacques Jansen sera à St-Georges lundi le 16 février, invité de la Société des Concerts.

Que chacun s'empresse de renouveler sa carte de membre afin de ne pas manquer cet exceptionnel événement musical.

Nous avons publié la semaine dernière, la liste des personnes qui ont bien voulu se charger de recruter les abonnés, depuis ce temps, les jeunes filles ci-dessous mentionnées ont gracieusement offert leur concours, ce sont Mesdemoiselles Charlotte Desrochers et Marthe Labbé pour St-Georges, Mademoiselle Madeleine La-

chance pour St-Zacharie, Mademoiselle Claudette Dallaire pour St-Evariste.

LA DIRECTION

Le Mardi-Gras ...

(suite de la 1ère page)

Un premier prix de \$50.00 et quatre autres prix de \$25.00. Voilà qui donne un attrait spécial à cette joyeuse réunion.

Tous les profits de cette soirée seront versés au compte de la Fanfare de St-Georges qui se prépare à de grandes activités pour la saison d'été. Des détails supplémentaires seront communiqués au public prochainement en marge de cette soirée du Mardi-Gras.

Tous les malheurs ...

(suite de la 1ère page)

nibles efforts qu'on réussit à remettre le camion sur la glace.

Jouant de malheur, la remorqueuse prit à son tour le chemin du fond et cette fois dans une épaisseur d'eau de cinq pieds! On eut alors recours à un "bull-dozer" qui s'avança prudemment près de la "victime" pour la sortir de son impasse. L'affaire s'annonçait facile lorsque "crac", le bull-dozer enfonça avec la même impertinence.

Cette fois, le sauvetage devenait compliqué. On amena un autre "bull-dozer" encore plus puissant. Il était aussi plus sage car il ne se risqua pas sur la glace elle-même mais travailla du rivage.

Il fallut toute la nuit pour mettre enfin tous les appareils hors de l'eau et hors de danger. L'ensemble des dommages n'en dépassent pas moins quelques milliers de dollars.

Pour comble, le lendemain matin, les employés du Garage National s'aperçurent que le toit d'un entrepôt s'était effondré, écrasant du même coup quatre voitures neuves, modèles 1953: un Oldsmobile, deux Chevrolet et une camionnette.

Malgré cette succession de revers, on nous affirme qu'un personnage en cause apprît toutes ces nouvelles avec philosophie et résignation en déclarant: "Remercions Dieu des épreuves qu'il nous envoie".

Moralité: Le fond d'un verre est plus gai que le fond d'une rivière!

Claude Mailhot ...

(suite de la 1ère page)

M. Claude Mailhot est un des plus brillants conférenciers de l'heure et nous sommes particulièrement flattés de pouvoir vous le présenter à St-Georges. Sa cause sera la révélation de l'année. N'allez pas la manquer!

Le conférencier sera présenté par le Dr Victor Cloutier et remercié par M. R. Laflamme.

Le PUBLICISTE

Le programme ...

(suite de la 1ère page)

Comité des Affaires Municipales et Scolaires (Bertrand Poulin, président). Son but principal est de surveiller les activités de nos conseils et de nos commissions scolaires et

CHRONIQUE paroissiale

PAROISSE DE L'ASSOMPTION

Le dimanche: Messes à 6½ h., 8 h., 9½ h., 11 h.

Sur semaine: Messes à 6½ - 7¼ - 8 h.

Confessions: Samedi: 3 h. et 7 h. 30 p.m.

Veille des premiers vendredis

Tous les matins.

Heures de bureau: 10 à 12 h. et 3 à 5 h.

PAROISSE ST-GEORGES

Dimanche et fêtes: Messe à 6 h., 8 h., 9.30 et 11 h.

Sur semaine: Messes à 6 h. - 6.45 - 7.30 h.

Confessions: Le samedi à 3 h. et 7 h. p.m.

Veille des premiers vendredis

Tous les matins.

Heures de bureau: 10 à 12 h. et 2 à 5 h.

d'en informer la Chambre pour que celle-ci coopère plus facilement avec les autorités. Organisation de "Soirées Scolaires", de concours entre élèves, etc. Tournoi oratoire dans les écoles.

Comité de l'Exposition (Armand Catellier, président). Elle a eu lieu à date avec un succès dépassant toute espérance.

Comité d'Urbanisme et de décoration (Dominique Gilbert, président). Doit étudier et suggérer un plan d'urbanisme pour les deux villes. Veiller aux décorations de Noël organiser des concours d'embellissement, de peinture, de nettoyage, etc. Préparer des émissions de musique à l'extérieur.

Comité des Résolutions (Hubert Gendreau, président). Réception des résolutions proposées par les membres et le public. Présentation des dites résolutions en séances régulières.

Comité de la Fanfare (Adrien Girard, président). Prêter son appui à la fanfare locale. Organiser le "pool de la débacle" à chaque printemps au profit de notre corps de musique. Voir à la bonne administration de cette fanfare.

Comité du Congrès Provincial (Yvon Thibault, président). Former une organisation adéquate en vue de ses grandes assises de septembre 1953. Voir aux préparatifs généraux, percevoir les argentés nécessaires et organiser la publicité.

En plus de ce programme, le président a consacré plus spécialement un mois de l'année pour chacun des comités mentionnés. Cette distribution a été faite de la façon suivante:

Septembre: recrutement.
Octobre: Exposition Commerciale.
Novembre: Commissariat Industriel.

Décembre: Urbanisme et décorations de Noël.
Janvier: Secrétariat.
Février et Mars: Affaires Municipales et Scolaires.
Avril: Pratique Oratoire.
Mai: Urbanisme.
Juin: Urbanisme, congrès et élections.
Juillet, Août, Septembre: Congrès Provincial.

Faites votre chez-vous à Montréal au

Central Lodge

Résidence Hôtel

2057 rue VICTORIA (à l'arrière d'Eaton)

Tél. Lancaster 3848 - Mme Y. Bibault

- Propreté - Confort - Service

GILBERT

Radio & Télévision Service Enrg.

Antonic GILBERT, M. EL. R. T. U., prop.

SPECIALISTES DE LA REPARATION

Radios - Télévision

Laveuses - Fers à repasser

Grille-pain - Moteurs

Générateurs - Démarreurs

etc., etc., etc.



● Membre de Corporation des Maîtres Electriciens de la province de Québec

● Membre de l'Association de Radio-Techniciens Unis de la province de Québec

Sur un simple appel au No 444, nous irons chercher vos accessoires et nous vous retournerons dans le plus bref délai.

GILBERT RADIO & TELEVISION SERVICE ENRG.

2ième AVE, coin 22ième - VILLE ST-GEORGES-EST - TEL. 444

ON DEMANDE

Un ingénieur "stationnaire" 2e classe A.B.

Localité d'une population de 3,500 en deçà de 50 milles de Montréal. Salaire, environ \$1.10 l'heure. Conditions idéales de travail, tout à fait ce qui convient à un homme qui a l'âge d'être à sa retraite. Aucune limite d'âge excepté d'avoir au moins 50 ans. Ecrire à

"Employeur", Casier Postal 279, Montréal

Spécifier âge et expérience.

ST-SIMON LES MINES

Statistiques 1952

Population 440; 77 familles; 6 sépultures dont 2 adultes; 13 baptêmes et 3 mariages.

Gratification

Mlle Laurence Rodrigue, institutrice de l'école du village a reçu la prime de \$20.00 pour succès obtenus dans l'enseignement de l'année 1951-52.

Va-et-vient

M. et Mme Lucien Quirion et leurs filles, Mlles Louise-Hélène, Marie-Berthe et Nicole de passage à Lévis, visitant l'année de leurs filles, Soeur Ste-Jeanne d'Arc (Claire-Annette) des Soeurs de la Charité.

M. Rosario Fortin de passage à Québec à l'occasion de la mort de sa soeur religieuse, Soeur St-Jean de Média (Irma), des Soeurs de la Charité.

Au conseil municipal

Mercredi, le 14, il y eut nomination du maire et de 3 conseillers sortant de charge. M. Antonio Quirion fut élu maire par acclamation remplaçant M. Herménégilde Poulin. M. Joseph Gilbert et René Poulin ont été réélus conseillers. M. David Lapointe a été élu conseiller remplaçant M. Napoléon Rodrigue.

Entretien des chemins d'hiver

Voici la liste des noms de ceux qui ont souscrit: MM. Victor Gilbert, taxi; Joseph Rodrigue, camionneur, et Napoléon Rodrigue, courrier ont souscrit chacun \$15.00; MM. Lauriant Rodrigue, taxi; Henri-Louis Quirion, courrier, Gérard Quirion, forgeron; Napoléon Drouin, marchand et René Poulin (Alfred) ont souscrit chacun \$10.00; MM. l'abbé Eugène Dussault, curé, Antonio Quirion, maire, Napoléon Poulin, Alfred Busque, Archélas Poulin, Zénophile Rodrigue,

marchand, Joseph Leclerc, Louis-Philippe Rodrigue, Henri Rodrigue, Armand Rodrigue, Wilfrid Quirion, Louis Bisson, Dominique Leclerc, Jean-Noel Loubier, Pasteur Loubier, Lionel Quirion, Cloutier & Laflamme, boulangers, Noel Daigle, boulanger et Antonio Loubier ont souscrit chacun \$5.00; MM. Napoléon Busque et Jean-David Quirion ont souscrit chacun \$4.00; MM. Alfred Poulin, conseiller, Paul-Emile Busque, Tancrède Rodrigue et Honorius Poulin ont souscrit chacun \$3.00; MM. Joseph Quirion et Lucien Quirion ont souscrit chacun \$2.50; MM. Walter Gilbert, beurrier, Josaphat Busque, Herménégilde Lessard, Elzéar Lessard, Josaphat Rodrigue, marchand, Oram Gilbert, Eugène Rodrigue, Emilien Poulin, Henri Loubier, Henri-Louis Rodrigue, Clermont Poulin, Aimé, Gaston, Rosaire, Germain et Camille Gilbert ont souscrit chacun \$2.00; MM. Joseph Gilbert, conseiller, Adrien Busque et Maurice Duval ont souscrit chacun \$1.00. Ce qui fait un joli montant de \$250.00.

MORT DE M. JOSEPH QUIRION

Lundi le 12 janvier 1953 à St-Prospier, Dorchester à l'âge de 78 ans et 9 mois, s'endormait pieusement dans le Seigneur M. Joseph Quirion époux en premières noces de feu Dame Anna Toulouse et en secondes noces de Dame Sara Fortin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, une fille adoptive, Madame Emile Poulin de St-Prospier; ses frères, M. Cléophas Quirion de Québec, M. Alfred Quirion et M. Odilas Quirion tous deux de St-Georges; ses soeurs Madame Gédéon Veilleux de St-Georges et Madame France Poulin, de St-Benoit, Madame Hormidas Quirion, belle-

soeur de St-Prospier, Madame Alfred Quirion et Madame Odilas Quirion de St-Georges.

Ses funérailles sous la direction de la maison Gédéon Roy de St-Georges ont eu lieu jeudi le 15 janvier au milieu d'une grande foule.

La croix était portée par M. Yvan Morin accompagné de M. Gaudias Bussière. Le corps porté par M. Léonidas Poulin, Lionel Poulin, Louisa Quirion, Euchariste Toulouse, Jean-Paul Poulin et Paul-Emile Veilleux.

La bannière du Sacré-Coeur précédait le cercueil à son arrivée à l'église.

La levée du corps fut faite par M. le curé Labrecque de St-Prospier qui a également chanté le service assisté des abbés Goulet, curé de St-Zacharie, et Richard, vicaire de St-Prospier.

Aux familles que le deuil vient de frapper, nous offrons nos plus vives condoléances.

COURS D'INITIATION FORESTIERE

En collaboration avec le service de l'Aide à la Jeunesse et la Station forestière de Duchesnay, le bureau de renseignements forestiers des Terres et Forêts, offre de nouveau un cours d'initiation forestière aux fils de propriétaires forestiers cultivateurs ou non-cultivateurs désireux de se renseigner sur l'exploitation raisonnée d'une terre à bois et d'une érablière ainsi que sur le mesurage et le séchage des bois et d'affûtage des scies.

Le cours sera donné à la Station forestière de Duchesnay, comté de Portneuf, du 16 au 27 février. Seuls peuvent s'inscrire au cours les fils de propriétaires forestiers ayant 16 ans révolus et ne dépassant pas 30 ans. Malgré la gratuité du cours les élèves auront à débours \$0.50 par jour pour couvrir l'excédant du coût de pension sur l'allocation versée par le gouvernement.

Comme par les années passées, les frais de transport sont payés par le Service de l'Aide à la Jeunesse.

Les intéressés doivent communiquer immédiatement avec le bureau de Renseignements forestiers de Beauceville.

Adrien Dussault, a.g., i.f. Chef de division



Lettre des...

(suite de la 1ère page)

qui doit être effectué conformément aux dispositions de l'article "78" du code scolaire.

Je vous fais cette demande en vue d'obtenir pour les deux parties en cause le partage immédiat des primes de traitements, attendu qu'il n'existe pas de litige sur cet item.

Comptant sur votre entière collaboration à ce sujet, je demeure

Bien sincèrement vôtre,

Le Surintendant de l'Instruction Publique, (Signé) O.-J. Désaulniers

Pourquoi le Département lui-même prend-il cette précaution?

2o—Copie des résolutions relevées dans le procès-verbal de la commission scolaire donnant le nom des commissaires démontrant sur leur serment d'office que la collégè était bon et réparable.

RESOLUTIONS

Séance d'ajournement tenue le 30 septembre 1945: Présents: Jules Moisan, Ludger Dionne et Arthur Grenier, sous la présidence de Adalbert Gagné:

Il est réglé et statué comme suit:

Considérant que le collégè actuel est déjà insuffisant pour le nombre d'élèves que la Commission scolaire est obligée de recevoir et qu'il est devenu une nécessité d'agrandir ou de construire;

Considérant que cette Commission scolaire est d'opinion que le

mieux serait de construire un collégè neuf pouvant répondre aux besoins futurs de plusieurs années. Et que le vieux collégè pourrait servir de résidence aux Frères et pour une Ecole d'Arts et Métiers, donnant l'avantage, non seulement aux enfants du village, mais de toute la paroisse de suivre les cours de cette Ecole;

Il est proposé par: JULES MOISAN,

Que demande soit par les présentes faite à la Fabrique de St-Georges de céder à titre gratuit à la Commission Scolaire son terrain situé près de la Salle Publique pour la construction de ce collégè. Adopté.

Séance régulière à l'Hôtel de Ville le 28 mars 1946. Présents: Jules Moisan, Arthur Paquet et Isaie Gilbert, sous la présidence d'Adalbert Gagné, Proposé par Isaie Gilbert,

QUE Jean Berchmans Gagnon soit par les présentes autorisé à faire un plan d'agrandissement du collégè sur les indications des membres de la Commission Scolaire. Adopté.

Séance d'ajournement du 16 mai 1946. Présents: Arthur Paquet, Isaie Gilbert et Jules Moisan, sous la présidence de J.-A. Gagné.

Il est réglé et statué comme suit: ATTENDU que cette Commission scolaire aux fins de la construction d'une nouvelle aile, de diverses réparations au vieux collégè et de meubler la dite nouvelle aile, a besoin de faire un emprunt;

Il est proposé par Arthur Paquet: La Commission scolaire de St-Georges fera un emprunt de deux cent mille dollars (\$200,000.00) au taux de 3%.

Les commissaires Isaie Gilbert et Jules Moisan étant dissidents, la présente résolution est renvoyée.

SEANCE SPECIALE du 20 juillet 1946: Présents: Ludger Dionne, Arthur Paquet, Isaie Gilbert et Olivier Veilleux, sous la présidence de J. Sam. Bouchard.

Proposé par Ludger Dionne: Que Arthur Paquet, commissaire, soit autorisé à faire faire les réparations au collégè et Isaie Gilbert à faire les démarches nécessaires aux fins d'obtenir les ren-

seignements au sujet d'un système de chauffage à l'huile.

SEANCE SPECIALE du 7 avril 1947. Présents: Ludger Dionne, Arthur Paquet, Isaie Gilbert et Archélas Roy, sous la présidence de Samuel Bouchard.

Proposé par Arthur Paquet: QUE le secrétaire donne l'avis public requis pour la passation d'un règlement d'emprunt pour la construction d'une annexe au collégè, qui sera passé à la séance d'ajournement qui aura lieu le 26 avril 1947. Adopté.

SEANCE D'AJOURNEMENT du 26 avril 1947. Présents: Isaie Gilbert, Arthur Paquet et Archélas Roy sous la présidence de S. Bouchard.

Proposé par Arthur Paquet: QUE la résolution d'emprunt pour la construction d'une annexe au collégè soit remise à la séance d'ajournement qui sera tenue le 20 mai prochain. Adopté.

Proposé par Archélas Roy: Que demande de soumission pour la construction d'une annexe au collégè, soit faite dans les journaux l'Eclair et le Progrès, les dites soumissions devront être rendues au bureau du secrétaire le ou avant le 20 mai à midi. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté de 10%.

SEANCE D'AJOURNEMENT du 20 mai 1947. Présents: Isaie Gilbert, Arthur Paquet, Archélas Roy, sous la présidence de S. Bouchard.

Proposé par Isaie Gilbert, Que la résolution d'emprunt pour la construction d'une annexe au collégè soit remise à la séance régulière qui sera tenue le 29 mai prochain. Adopté.

Proposé par Arthur Paquet, QUE la prise en considération de la soumission de Ernest Côté Ltée, soit remise à une séance d'ajournement qui aura lieu le 3 juin prochain et que de nouvelles sou-

missions pour la construction d'une annexe au collégè soit demandées par l'entremise des journaux l'Eclair et le Progrès. Les dites soumissions devront être rendues au bureau du secrétaire le ou avant le 3 juin 1947 à midi...

SEANCE SPECIALE du 2 juin 1947. Présents: Arthur Paquet, Isaie Gilbert, Archélas Roy, sous la présidence de S. Bouchard.

Proposé par Archélas Roy, QUE la résolution d'emprunt pour la construction d'une annexe au collégè, soit remise à la séance d'ajournement qui sera tenue le 3 juin 1947, à l'Hôtel de Ville, à l'heure ordinaire des séances. Adopté à l'unanimité.

SEANCE D'AJOURNEMENT du 3 juin 1947. Présents: Isaie Gilbert, Ludger Dionne, Arthur Paquet et Archélas Roy, sous la présidence de Samuel Bouchard.

Proposé par Isaie Gilbert, QUE la soumission de Langelier & Fils au montant de cent quatre-vingt-douze mille six cent huit piastres (\$192,608.00) pour la construction d'une nouvelle aile au collégè soit acceptée à condition que la résolution d'emprunt soit acceptée par les contribuables propriétaires de la municipalité, le Département de l'Instruction Publique et des Affaires Municipales, et que l'octroi qu'accordera le Gouvernement soit jugé suffisant par les Commissaires de la Commission Scolaire de St-Georges. Adopté à l'unanimité.

Proposé par Arthur Paquet: ATTENDU que cette Commission Scolaire a décidé:

1o—La construction d'une nouvelle aile au collégè devant servir tant pour l'Instruction des enfants que pour une Ecole d'Arts et Métiers;

2o—De faire des réparations au vieux collégè pour un montant d'environ dix mille dollars (\$10,000.00);

(suite à la page 4)

Le thé de qualité
ORANGE PEKOE
"SALADA"

Exigez de votre épicer ou restaurateur l'eau minérale NATURELLE
ABENAKIS
Arthur Grenier Ltée (Coca-Cola)
St-Georges de Beauce Tél. 109

L'ÉVENEMENT DE L'ANNÉE AU MAGASIN ROLAND DALLAIRE

1ère Avenue, St-Georges, Beauce

Vu la réponse enthousiaste donnée par le public, lors de la première semaine de notre grande vente de fourrures, nous la continuerons jusqu'au 31 janvier.



SHAT SAUVAGE	Rég. \$115.00	PRIX DE LA VENTE	\$ 89.50
LAPIN JAPONAIS	Rég. \$165.00	PRIX DE LA VENTE	125.00
MOUTON RASE BRUN	Rég. \$225.00	PRIX DE LA VENTE	175.00
CHAT SAUVAGE	Rég. \$200.00	PRIX DE LA VENTE	135.00
SEAL NOIR (lapin teint)	Rég. \$225.00	PRIX DE LA VENTE	185.00
SEAL NOIR garni de mouton de Perse gris	Rég. \$265.00	PRIX DE LA VENTE	195.00
SEAL NOIR garni de mouton de Perse gris	Rég. \$265.00	SPECIAL à	135.00
SEAL NOIR (lapin teint) garni vison	Rég. \$265.00	PRIX DE LA VENTE	195.00
PATTES MOUTON DE PERSE (1er choix)	Rég. \$265.00	PRIX DE LA VENTE	195.00
18 MANTEAUX ASSORTIS: 25% DE REDUCTION			
PATTES DE MOUTON PERSE, garni vison	Rég. \$325.00	PRIX DE LA VENTE	275.00
RAT MUSQUE NATUREL (dos)	Rég. \$435.00	PRIX DE LA VENTE	350.00
RAT MUSQUE NATUREL (flanes)	Rég. \$395.00	PRIX DE LA VENTE	325.00
RAT MUS MUSQUE teint vison (dos)	Rég. \$425.00	PRIX DE LA VENTE	335.00
SEAL (2 tons) lapin teint	Rég. \$235.00	PRIX DE LA VENTE	190.00
PATTES MOUTON PERSE (gris)	Rég. \$250.00	PRIX DE LA VENTE	190.00
COTES mouton Perse noir garni m. Perse gris	Rég. \$245.00	PRIX DE LA VENTE	195.00
DOS mouton de Perse noir (premier choix)		REDUCTION DE 25%	
DOS mouton de Perse gris (premier choix)		REDUCTION DE 25%	

Tous nos manteaux de drap offerts à la moitié du prix régulier. — Toutes nos robes des fêtes, robes de lainage, etc (et vous savez que nos modèles sont des plus choisis) sont offertes à la moitié du prix régulier.

Comme par le passé, cette VENTE fera sensation, et nous croyons que les clients réellement soucieux de réaliser de belles économies profiteront de l'occasion qui leur est donnée.

Vendredi et samedi, les 23 et 24 janvier, sont deux jours de grands spéciaux pour l'achat de votre manteau de mouton de Perse.

ROLAND DALLAIRE

ST-GEORGES EST
Tél. 537

1ère Avenue - St-Georges Est

ST-EVARISTE Sta.
Tél. 75

En vente chez nos distributeurs.



Une entreprise qui fait sa marque dans le Québec.

Lettre des...

(suite de la page 3)

ATTENDU QUE cette Commission Scolaire ne peut entreprendre ces travaux sans recourir à un emprunt;

Qu'il soit maintenant ordonné et statué par cette présente résolution comme suit : Les Commissaires feront un emprunt de deux cent vingt-cinq mille piastres (\$225,000.00) au taux de 3% et émettront à cet effet des obligations...

SEANCE SPECIALE du 21 juillet 1947. Présents: Ludger Dionne, Archélas Roy, Isaie Gilbert et Roland Veilleux, sous la présidence de S. Bouchard.

Proposé par Isaie Gilbert, qu'une demande de soumission soit faite pour du peinture et replatage au collège, les dites soumissions devant être déposées au bureau du secrétaire le 31 juillet 1947 à midi. Adopté.

SEANCE REGULIERE du 31 juillet 1947. Présents: Ludger Dionne, Archélas Roy, S. Bouchard, R. Veilleux, sous la présidence de Isaie Gilbert.

Proposé par Archélas Roy, QUE le président Isaie Gilbert soit par les présentes autorisé à faire toutes les démarches nécessaires pour l'obtention des octrois pour l'agrandissement du collège et que réponse à la lettre de la Commission Municipale deman-

dant certains renseignements soit donnée. Adopté.

SEANCE SPECIALE du 16 février 1948. Présents: L. Dionne, A. Roy, R. Veilleux, S. Bouchard, sous la présidence de Isaie Gilbert.

Qu'il soit de plus autorisé à faire préparer des plans d'architecture pour la construction de deux écoles de six classes chacune, à l'épreuve du feu, avec provision pour agrandissements futurs et à continuer en même temps le projet actuel d'agrandissement du collège à condition que soit accordé à la Commission Scolaire un octroi d'au moins 50%.

SEANCE SPECIALE du 19 février 1949. Présents: L. Dionne, S. Bouchard, A. Roy, R. Veilleux, sous la présidence de I. Gilbert.

Proposé par Roland Veilleux, QUE demande soit par les présentes faite au Surintendant de l'Instruction Publique, ainsi qu'à qui de droit de bien vouloir donner suite à notre projet d'agrandissement du collège actuel par une nouvelle aile au coût de deux cent vingt-cinq mille piastres (\$225,000), plus vingt-cinq mille piastres (\$25,000.00) pour rencontrer la hausse des prix qui s'est produite dans les matériaux de construction.

SEANCE SPECIALE du 3 mars 1949. Présents: A. Roy, S. Bouchard, R. Veilleux, sous la présidence de I. Gilbert.

Proposé par Archélas Roy, que la Commission Scolaire se propose de donner suite à son projet de construction d'une aile au Collège et de deux écoles, place par les présentes, une commande de quinze mille (15,000) sacs de ciment chez Poulin & Grondin.

SEANCE SPECIALE du 18 octobre 1949. Présents: A. Roy, L. Dionne, R. Veilleux, M. Jacob sous la présidence de I. Gilbert.

ATTENDU que depuis au-delà de 5 ans, la dite Commission Scolaire, par les membres qui l'ont composée et qui la composent actuellement, a donné tous ses efforts pour rencontrer les besoins présents et futurs de l'éducation et de l'enseignement dans la Municipalité, en faisant les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour l'agrandissement du collège, sans aucun résultat.

ATTENDU que M. l'Inspecteur Gérard Jean a toujours recommandé l'agrandissement nécessaire du collège et fait des rapports en conséquence aux départements intéressés;

ATTENDU qu'en 1947, après une assemblée publique des contribuables intéressés, ces derniers se sont entendus et en convenu avec la Commission Scolaire qu'il fallait, pour rencontrer les besoins de votre Municipalité, deux grandes écoles dans l'est et l'agrandissement du collège;

ATTENDU que la Commission Scolaire en conséquence a fait dresser un plan d'architecte, passer un règlement d'emprunt, demander des soumissions pour compléter ce projet approuvé par la majorité des contribuables;

ATTENDU que malgré les recommandations de M. l'Inspecteur Gérard Jean, les démarches répétées du Président et de certains commissaires dont la compétence est indéniable, sur l'opportunité urgente de la réalisation du projet de l'agrandissement du collège et de la construction d'écoles dans l'est; ainsi que de l'appui, des démarches et du dévouement de notre député, M. Georges-Octave Poulin, il n'y a eu aucun progrès et aucun développement pratique;

ATTENDU que dans ces conditions ce n'est pas seulement l'agrandissement du collège qui s'impose, mais aussi la construction d'un si l'on veut empêcher un grand nombre d'élèves de doubler leur classe;

ATTENDU que pour toutes ces raisons et devant les faits accomplis, la Commission Scolaire ne peut faire autrement qu'en tirer les conclusions suivantes: Qu'elle est victime de l'obstruction systématique, de certains fonctionnaires des départements intéressés ou de leur incompréhension de votre problème scolaire;

Il est en conséquence résolu et adopté à l'unanimité que: CETTE COMMISSION SCOLAIRE proteste énergiquement contre cet état de chose non pas tant pour elle-même que pour le grand tort aux enfants de sa Municipalité.

Que les membres de la Commission Scolaire de St-Georges ne peuvent insister davantage et d'une façon plus énergique.

Que si l'appel de détresse que comporte la présente résolution n'est pas entendu et n'est pas pris en considération par les autorités compétentes d'ici au 3 novembre 1949; les membres de cette Commission Scolaire ont décidé de tous démissionner et de faire parvenir copie de cette résolution aux journaux afin de justifier leur décision.

Que copie des présentes soit transmise à l'Honorable Premier-Ministre de la Province, M. Maurice Duplessis, à l'Honorable Omer Côté, au Surintendant de l'Instruction Publique, M. J.-O. Désaulniers et à notre député, M. Georges-Octave Poulin, accompagnée d'une copie du dernier rapport de M. l'Inspecteur Gérard Jean.

EXTRAIT contenu dans cette lettre:

"La ville de St-Georges-Ouest a un couvent et un collège qui, avec quelques réparations, répondent aux besoins de leur population."

"La Municipalité Scolaire de Saint-Georges par F. Michaud, sec.-trés."

Copie pour M. le Premier Ministre; Copie pour M. Georges-Octave Poulin"

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers ont n'avait jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette pratique, attrayante. Grâce à Ostrax, fente les membres squelettiques, les cartils distendus. Il équilibre les os, les amène à un bon état de santé. Il élimine l'excès de l'entrain, amolles l'appétit et la digestion. Vous repassez vous profitez davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ostrax et découvrez tout de suite leur efficacité. Chez tous les pharmaciens.

SEANCE D'AJOURNEMENT du 11 novembre 1949. Présents: L. Dionne, A. Roy, M. Jacob, sous la présidence de I. Gilbert.

ATTENDU qu'un collège pour garçon s'impose avec logement pour les Frères;

ATTENDU que le collège actuel pourrait servir comme école pour les filles, sans réparations extraordinaires et majeures;

Proposé par M. Jacob, QUE demande soit, par les présentes, faite au Surintendant de l'Instruction Publique de permettre à cette Commission Scolaire de construire immédiatement ce collège suivant les plans dûment modifiés ainsi que de faire au collège actuel les réparations nécessaires pour le convertir en une école pour fille. Adopté.

SEANCE D'AJOURNEMENT du 28 février 1950. Présents: L. Dionne, A. Roy, sous la présidence de I. Gilbert.

Proposé par A. Roy, QUE les

esquisses des plans des écoles à 11 et 6 classes ayant été approuvées par le Département de l'Instruction Publique et le Ministre du Travail, l'architecte J. Berchmans Gagnon est par les présentes, engagé pour préparer les plans et devis complets de ces constructions et pour la réparation du collège, pour la demande de soumission, à condition du paiement d'honoraires de 5% sur le coût total de ces projets. Les honoraires déjà dus pour la préparation des premiers plans de l'agrandissement du collège seront réduits à deux mille piastres (\$2,000.00). Adopté.

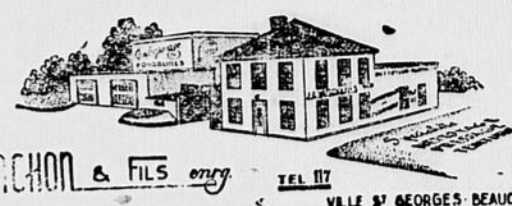
SEANCE D'AJOURNEMENT du 15 décembre 1949. Présents: L. Dionne, A. Roy, R. Veilleux, M. Jacob, sous la présidence de I. Gilbert.

Proposé par R. Veilleux, QUE M. Berchmans Gagnon soit autorisé à faire un croquis ou esquisses pour un collège de 12 classes avec résidence, une école de 6 classes dans l'est et la réfection du vieux collège, le tout pour être soumis au département. Adopté.

SEANCE D'AJOURNEMENT du 1er mai 1950. Présents: L. Dionne, A. Roy, R. Veilleux, M. Jacob, sous la présidence de I. Gilbert.

Proposé par L. Dionne, QUE le Secrétaire donne l'avis public requis pour la passation d'un règlement d'emprunt pour la construction de l'Académie du Sacré-

NETTOYAGE — PRESSAGE — TEINTURE
ENTREPOSAGE DE FOURRURES



Coeur, de l'Ecole St-Georges et pour des réparations au collège actuel, qui sera passé à la séance d'ajournement qui aura lieu le 11 mai 1950. Adopté à l'unanimité.

SEANCE SPECIALE du 1er juin 1950. Présents: A. Roy, R. Veilleux, M. Jacob, sous la présidence de I. Gilbert.

Proposé par A. Roy, QUE le Secrétaire donne avis public à l'effet qu'à la séance d'ajournement du 10 juin 1950, la Commission Scolaire passera une résolution décrétant la construction d'une grande école avec résidence, dans l'ouest, appelée "Académie du Sacré-Coeur", d'une école de six classes dans l'est, appelée "Ecole St-Georges"; l'achat d'un terrain au coin de la rue St-Jacques et 3ème Avenue pour la dite "Ecole St-Georges" ainsi que des réparations au Collège actuel. ADOPTE.

Proposé par M. Jacob, QUE le Secrétaire donne l'avis public requis pour la passation d'une résolution d'emprunt au montant de trois cent mille dollars (\$300,000) pour la construction de l'Académie du Sacré-Coeur de l'Ecole St-Georges; l'achat d'un terrain pour cette dernière école et pour des réparations au collège actuel, qui sera passée à sa séance d'ajournement qui aura lieu le 10 juin 1950. Adopté.

**ARTICULATIONS
Douloureuses?**

Avez-vous les articulations et les muscles raides et douloureux? Semblez-vous avoir mal partout par suite de douleurs Rhumatismales, Arthritiques ou Névritiques? Obtenez un prompt soulagement avec des T-R-C Templeton. Des milliers de gens en prennent et les recommandent pour ces douleurs, aussi pour le Lumbago et la Névralgie. Demandez des T-R-C Templeton, 65c et \$1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-836F

Kennebec Construction
Cie Limitée

Bureau principal

Blvd Dionne — St-Georges, Bc
Tél. 402

SPECIALITE: Construction de routes et ponts. AUSSI: excavation en général, minage, travaux de béton, creusage de tranchées. Location de pelles, tracteurs avec BULL-DOZERS, compresseurs, etc.

Nous possédons un outillage complet moderne



**SI LES HUITRES
POUVAIENT PARLER!**



'CLIMATISÉE'



L'AVENIR

L'énergie électrique produite et distribuée par la Shawinigan a contribué au progrès industriel, commercial et agricole de la province de Québec.

La croissance de la Shawinigan a créé, directement et indirectement, des emplois rémunérateurs pour les travailleurs du Québec. L'électricité qu'elle produit aide à transformer les matériaux bruts du Québec en une source d'avantages bien concrets pour le public. Par la mise en valeur des ressources naturelles du Québec, elle favorise, dans la province, l'éta-

blissement d'industries et de maisons d'affaires de toutes sortes. Enfin, toute son histoire témoigne de la coopération amicale et féconde que notre civilisation permet d'établir entre le gouvernement, la direction des compagnies et leurs employés.

Fidèle à son passé, la Shawinigan—compagnie de la province de Québec—garde pour l'avenir cette même ligne de conduite qui consiste à servir les intérêts de la province et de son peuple aussi activement qu'elle l'a fait dans le passé.



compagnies associées et filiales

**LISEZ TOUJOURS NOS ANNONCES DE VENTES
VOUS Y TROUVEREZ DES AUBAINES EXTRAORDINAIRES**

CARNET MONDAIN

M. Paul Baillargeon est descendu à Québec par affaires en fin de semaine.
Mme Adélaïde Gilbert est actuellement à Val d'Or, Abitibi, chez son fils et sa bru, M. et Mme Armand Gilbert.
Mlles Colette et Jeannine Grenier se sont rendues à Québec il y a quelques jours.

Une artiste...

(suite de la 1ère page)
pourtant, elle est une artiste de chez-nous qui s'est gagnée une belle réputation dans les milieux artistiques américains.
Je dois ajouter cependant, au crédit de la population locale, que la date du concert ne permettait sans doute pas à tout le monde de s'y rendre. La fête de Noël avait probablement causé trop de ravages dans les estomacs et dans les têtes.
Si les spectateurs furent peu nombreux, ils représentaient toutefois la qualité et Mlle Dulac le sentit certainement puisqu'elle donna un concert de toute beauté, provoquant l'enthousiasme et l'admiration de toute la salle.
Je ne suis pas, monsieur le rédacteur, un critique musical de fort calibre, mais j'en connais suffisamment pour affirmer que Mlle Dulac rivalise facilement avec les meilleurs artistes de la province.
Elle possède le don rare de charmer son auditoire, tant par la

grâce de l'élocution que par la douceur de la voix. Le plus étrange, c'est de constater qu'elle a toujours en réserve une puissance sarrament contrôlée. Elle possède un sens des nuances très précises et chacune de ses pièces révèle cette qualité appréciable.
Quant au choix de son répertoire, il fut assez judicieux si l'on considère que le grand public de chez-nous préfère entendre des pièces musicales connues de tous. Les compositions de Debussy étaient chacune des petits chefs-d'œuvre de composition et d'exécution.
Mais ce fut dans la dernière partie du programme que Mlle Dulac a vraiment conquis ses auditeurs. Elle jouit d'une faculté déconcertante pour chanter le folklore canadien-français et nous comprenons pourquoi les américains l'ont tant appréciée dans ce domaine.
Encore une fois, Cécile Dulac est une artiste méconnue de ses compatriotes, mais il est vrai que nous n'avons pas eu l'occasion de l'entendre très souvent. Espérons que l'avenir nous sera plus favorable et que Mlle Dulac nous reviendra un de ces jours où le public a un peu plus de loisir.
Musiciphile

Réponse aux...

(suite de la 1ère page)
impropre à l'éducation des enfants. Cette bâtisse ne s'est certainement pas améliorée depuis.
M. Pagé et M. Benoit représentants officiels du Département de l'Instruction publique sont venus en Cour déclarer, sous serment, qu'ils avaient refusé de nous laisser réparer le vieux collège parce qu'il ne répondait plus aux besoins et aux exigences de notre commission scolaire.
Nous ne pouvions tout de même pas réparer cette vieille bâtisse sans le consentement du surintendant de l'Instruction publique. Pourquoi essayer de répandre dans le public l'idée que nous avons construit un nouveau collège pour soutenir la juste part qui vous serait revenue du vieux collège, si nous l'avions utilisé. Est-ce vous ou le Surintendant de l'Instruction publique qui dirige son département?
Vous prétendez que le fait d'avoir tenu le collège assuré pour

\$50,000 lui attribue une valeur considérable.
Si le vieux collège avait été détruit par un incendie, il aurait fallu trouver des classes pour les garçons le lendemain. Vous connaissez les obligations d'une commission scolaire. Où aurions-nous pu trouver un local pour accommoder tous ces garçons. Avant que des plans pour la construction d'un nouveau collège aient été faits, acceptés par le Département de l'Instruction publique, et le collège érigé, il se serait écoulé au moins deux ans.
Dans l'intervalle, il aurait fallu héberger les enfants. Or avec \$50,000 nous aurions pu bâtir un abri temporaire pour continuer l'enseignement sans endetter nos contribuables inutilement. C'est pour cela que le collège a été assuré de \$50,000.
Nous ne pouvons pas comprendre que ce geste puisse imposer nécessairement une valeur quelconque à ce vieil édifice. Un édifice n'a de valeur qu'en tant qu'on peut l'utiliser. Quand bien même l'on vous donnerait le parlement d'Ottawa, si vous ne pouvez pas en disposer, qu'est-ce que cet édifice peut bien valoir pour vous?
Nous passons sous silence ce passage de vos lettres où vous dites que la construction d'un collège, d'un couvent et d'une église vous a été imposée par les autorités. Nous réalisons que le public sait à quoi s'en tenir à ce sujet et nous ne nous croyons pas tenu de commenter des inexactitudes.
Quant au terrain auquel les arbitres ont attribué une valeur de \$36,000. Vous souvenez-vous que la plus grande partie de ce terrain a été évaluée en 1943, à \$4,800.00 pour fins d'expropriation, par un de vos propres témoins qui est venu confirmer, sous serment, son rapport écrit en Cour de justice.
Lorsque vos avocats lui ont demandé si les terrains avaient pris de la valeur dans St-Georges, depuis, il a déclaré que, d'après lui, les terrains avaient augmenté, en valeur, d'environ 2 1/2 fois plus ce qui représente \$12,000.00.
D'autres témoins sont venus jurer, avec documents à l'appui, que les terrains n'avaient pas pris de valeur depuis 1943 parce qu'à cette époque, il existait une fièvre de spéculation sur les terrains qui n'existe plus aujourd'hui.
Comme vous le savez, cette évaluation de votre témoin a été contredite par des preuves écrites ainsi que par les évaluateurs municipaux. Il a été mis en preuve que ça coûterait \$5,000 pour couvrir le ruisseau Jérôme, charroyer de la terre et niveler le terrain. Pas un seul témoin n'a voulu confirmer, sous serment, l'évaluation de \$36,000 des arbitres.
Sans admettre les prétentions de votre témoin, en prenant pour base le prix coûtant du terrain, soit \$11,200 sans préjudice à nos droits nous vous avons proposé de vous payer votre part sur la base de \$11,200.
Pouvez-vous consciencieusement prétendre que notre offre n'est pas raisonnable?
Quant à la valeur commerciale du collège et du terrain dont vous faites grand éclat dans votre lettre, vous semblez avoir oublié que vos propres avocats ont déclaré, à plusieurs reprises, en pleine Cour de justice, que ces immeubles n'étaient pas dans le domaine du commerce et ne pouvaient conséquemment être évalués pour fins commerciales.
Or, si ces immeubles ne font pas partie du domaine commercial,

UNE NOUVELLE BOUTEILLE
UNE NOUVELLE ÉTIQUETTE
THREE CASTLES
HIGHLAND WHISKY
AN ESQUISITE WHISKY
BOTTLED IN BOND UNDER
CANADIAN GOVERNMENT SUPERVISION
MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED
DISTRIBUTED SINCE 1906
MONTREAL CANADA
MAIS TOUJOURS LA MÊME
QUALITÉ EXQUISE & PRIX ATTRAYANT

GRATUIT—Un tableau où sont reproduits en couleur 30 coquelets recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Écrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

l'ancienne Commission Scolaire de St-Georges pour y ériger des divisions appropriées pour y faire la classe. Quand vous êtes-vous enquis de quelle façon ces dépenses de \$2159.76 seraient équitablement réparties et remboursées à l'ancienne Commission Scolaire, de même que les travaux de réfection qu'il faut faire à ces lieux.
Si l'on en juge par l'action que vous nous avez intentée et dont vous essayez de nous faire porter l'odieux, vous serez inexorable dans la reddition des comptes de l'ancienne Commission Scolaire. En quoi serions-nous à blâmer de prendre nos précautions? Cette somme a été retenue pour faire un partage équitable des dépenses, en temps et lieu et éviter un autre procès.
Cependant, afin de mettre fin aux critiques injustes que vous proférez à notre endroit, nous allons liquider le litige immédiatement. Nous avons avisé aujourd'hui, le Centre Social de St-Georges Inc. par une copie de résolution passée à la séance de ce jour, que nous entendons remettre les lieux dans l'état que l'ancienne Commission Scolaire les a pris.
A moins que vous ne reveniez à une ligne de conduite plus objective dans l'intervalle, les travaux commenceront dans une semaine. Aussitôt qu'ils seront terminés, nous ferons le partage impartial des dépenses, et nous vous remettrons ce qui vous reviendra, s'il en reste.
Ne soyez pas surpris si nous sommes un peu brutal dans notre réponse. Nous estimons que ce ne soit pas avec des interprétations imaginatives, telles que celles relatées dans vos deux lettres, que nous poserons les bases d'une entente équitable entre nos deux commissions scolaires.
Les membres de notre commission scolaire n'ont aucune objection à vous rencontrer de nouveau, mais aussi longtemps que vous soutiendrez une évaluation aussi fantastique sur le vieux collège et le terrain, nous ne croyons pas que la démarche soit de quelque utilité.

comment pouvez-vous honnêtement leur attribuer une valeur commerciale.
Les procès en Cour de justice ont duré au-delà d'une semaine. Les avocats ont fouillé tous les coins et recoins qui pouvaient vous être favorables. Tout ce que vous dites dans vos lettres a été passé au crible, à plusieurs reprises, par les avocats et le juge.
Vous connaissez la teneur du jugement qui a été rendu. Le Juge s'est servi des témoignages de vos propres témoins pour rendre son verdict. Avez-vous l'intention de contredire les témoignages assermentés de vos témoins?
Dans un paragraphe de votre lettre du 9 janvier, vous nous accusez de retenir injustement une somme de \$2100. Pourquoi dénaturer ainsi les faits? Vous savez fort bien que vous occupez depuis bientôt deux ans les salles du Centre Social de St-Georges. Vous n'ignoriez pas qu'il en a coûté \$2159.76 à

Bien à vous,
La Commission Scolaire de St-Georges
par: Fernand Michaud,
secrétaire-trésorier

Cartes Professionnelles

Thérèse LeMay-Lavoie
AVOCATE
Heures de bureau : 3 h. à 6 h. p.m. tous les jours sauf le samedi
EDIFICE CENTRAL
1ère ave Est
St-Georges
TEL. 551

Dr L. P. PELCHAT
Chirurgien-Dentiste
Edifice Veilleux. Tél. : 351
1ère Ave. St-Georges-Est

Dr L. P. GAGNON
Chirurgien-Dentiste
1ère Ave — Tél. 278
VILLE ST-GEORGES

HUBERT GENDREAU, O. D.
Optométriste — Spécialiste pour la vue.
— Verres ajustés —
Bureau: 9 à 12 a.m. — 1.30 à 6 p.m. — Le soir sur appointment
Edifice Nicolas Tawel, 2ème plancher.
322 — 1ère Avenue — Tél. 320 — Ville de St-Georges

GEORGES-E. THIBAUDEAU
M. R. A. I. C.
ARCHITECTE
ST-GEORGES DE BEAUCE
Tél. 508

GREGOIRE POULIN
Licencié en droit
Comptable public enregistré
1ère Ave
ST-GEORGES-EST
Tél. 353

PAUL-E. BAILLARGEON
AVOCAT
VILLE SAINT-GEORGES, Beauce

JULES DEBLOIS, B. Sc. A., I. F.
Arpenteur Géomètre
Bornage, Lotissement, Cadastre, etc.
certificats de localisation
Bureau "Kennebec Construction Cie Ltée", Tél. 402
Rés.: 22ème Rue Rés.: Tél. 297
VILLE SAINT-GEORGES-EST

DR VICTOR CLOUTIER
Coeur, Poumons, Foie, Intestins, Estomac, Pression artérielle
Le soir sur rendez-vous. — Aucun cas de maternité.
1ère Ave
ST-GEORGES-EST

DOCTEUR H.-G. HEBERT, B.S.C.
Médecin Vétérinaire
Tél. 123 352, 1ère Avenue
VILLE ST-GEORGES

DOCTEUR J. M. CHAMBERLAND
médecine générale
BUREAU: 10 h. à midi, 2 à 5 h., 7 1/2 à 9 h. p.m. tous les jours
TEL. 670 1ère AVE EST
Edifice Central

LOUIS-ROBERT RUEL, I.S.C. c.a.
Comptable Agréé
Syndic Licencié
Tél. 559
1ère Avenue ST-GEORGES, Bce

DOCTEUR RODOLPHE MAHEUX
MEDECIN OMNI PRATICIEN
RAYONS X, ELECTRICITE MEDICALE,
CAS DE MATERNITE, ENDOCRINOLOGIE,
PETITE CHIRURGIE, TRAITEMENTS AMBULATOIRES.
Ville St-Georges Est, — Près du pont — 'Tél. 61

CENTRE PAROISSIAL
St-Martin
Jeudi, samedi,
22-24 janvier
L'araignée
avec Ida Lupino et
Howard Duff
Dimanche, 25 janvier
Prison de la Liberté
avec William Bendix et
Allen Martin.

Dans nos Théâtres

Royal
Jeudi, vendredi,
22-23 janvier
Bel Amour
avec Gisèle Pascal et
Antonio Villar
aussi
**Rouletabille contre
la Dame de Pique**
avec Marie Déa et Jean Piat
Samedi, dimanche,
24-25 janvier
Jody et le Faon
en couleurs
avec Gregory Peck et
Jane Wyman.

Vimy
Jeudi, vendredi, samedi
22-23-24 janvier
Casanova le Petit
avec Gary Cooper et
Teresa Wright.
Dimanche, lundi,
25-26 janvier
La valse dans l'ombre
avec Vivien Leigh et
Robert Taylor.
Mardi, mercredi,
27-28 janvier
**Across the wide
Missouri**
en couleurs
avec Clark Gable et
Ricardo Montalban.

THEATRE FRONTENAC
Samedi, dimanche,
24-25 janvier
**Ainsi sont les
femmes**
avec Elisabeth Taylor et
et Robert Stack.
Mercredi, jeudi,
23-29 janvier
**Le Brigand de
Silverado**
aussi
Nanouk, l'esquimau

**Théâtre
SAINT-PROSPER**
Samedi, dimanche
24-25 janvier
L'Etrangleur
avec Robert Newton et
Sally Gray
Mercredi, jeudi,
23-29 janvier
Folies de femmes

Sur la scène...
(suite de la page 6)
ceux lorsqu'ils tentèrent d'ouvrir une piste de course sur la Chaudière. Le camion dont ils se servaient pour gratter s'est enfoncé dans la glace et fut considérablement endommagé. Cet accident mit fin à ce projet.

**SPECIAUX chez
Drouin
&
Paquet**
Graisse Jewel, la lb 23c
Saucisse et boudin, 3 lbs 0.89
Salade aux fruits, 28 oz. 0.39
Sucre blanc, 5 lbs 49c
10 lbs 0.98
Rinso Large 29c
Géant, avec coupon 59c
Avez-vous goûté notre fameux steak minute?
Tél. 214-215

ALPHONSE GUIMONT
Ingénieur - Forestier - Conseil
Estimation de coupe de bois. — Evaluation des dommages causés à la forêt par le feu ou le vol. — Echange, vente et expropriation forestière. — Exploration. — Inventaire. — Plantation de gros arbres.
BEAUCEVILLE Tél. 237-j

Victor RODRIGUE, prop. BUREAU: 1ère AVE
Courtier d'Assurance, Agréé Téléphone: 49
Résidence: 279
Crépeau & Rodrigue
Enr.
ASSURANCES GENERALES
C. P. 10 ST-GEORGES-EST, Bce P. Qué.

LES PREVOYANTS DU CANADA
sont à votre service dans tous les genres
d'assurances vie, rentes viagères,
fonds de pensions, placements, etc.
Vincent Rodrigue
représentant
Rés.: 26ème Rue Bureau: 1ère Avenue
Tél. 47-w Tél. 49

Tél. 66 Résidence 527-W
PHARMACIE ST-GEORGES Enrg.
Benoît Morin, P. Ph., L. Ph.
PHARMACIEN CHIMISTE LICENCIÉ
1ère Avenue, St-Georges Est
(en face du Pont)
OUVERT TOUS LES SOIRS
Spécialité: Prescriptions
Représentant exclusif des produits de beauté:
Dorothy Gray - Fabergé - Yardley



**SUR LA SCENE
SPORTIVE**
par
CLAUDE POULIN

C'est à la fin de janvier que débutera le détail dans le circuit Allard. Le classement des équipes au 18 janvier indiquait que les "Géants" de St-Georges détenaient encore la deuxième position. En admettant que les cinq clubs gagneraient toutes les parties jouées sur leur propre glace, nous aurions les positions suivantes lorsque le calendrier régulier serait terminé: Ste-Marie 22 points, St-Georges 18, Beauceville 14, St-Joseph et Vallée sur un pied d'égalité avec 13 points.

A l'exception du Ste-Marie, aucun club n'est assuré de participer aux séries éliminatoires, mais tous travaillent afin de s'éloigner de la cinquième position.

St-Georges a encore quatre joutes à l'affiche soit deux rencontres contre le Baronet de Ste-Marie sur notre glace et un "home and home" avec St-Joseph.

La bonne entente règne dans le club St-Georges et tous les joueurs feront l'impossible afin de vaincre.

Voici le calendrier des joutes à l'affiche d'ici le détail:

- Mardi le 20 : Ste-Marie vs St-Georges
- Jeudi le 22 : St-Joseph vs St-Georges
- Mardi le 27 : Ste-Marie vs St-Georges
- Jeudi le 29 : St-Georges vs St-Joseph

Lors d'une assemblée de la ligue de Beauce tenue à St-Joseph, l'on a décidé que la semi-finale serait comme la finale soit de 4 de 7.

Un peu plus et l'on passait une requête demandant au président des arbitres M. Albert Paquet de ne plus envoyer l'incompétent Jean-Paul Paquet qui est devenu la risée générale de toute la Beauce.

Seul Beauceville n'était pas représenté à l'assemblée de la ligue du 19, ils auraient été les malheureuses victimes d'un accident.

Une ligue de hockey locale a été formée dernièrement; la J.O.C. de Jules Maheux, le Morency, le Monarch et le Petit Canot sont en lice.

C'est bien le 25 janvier qu'aura lieu le grand tournoi Comrie. Plus de dix clubs en feront partie. Comme on s'en souvient, le St-Martin avait remporté les honneurs pour 1952; est-ce que nos équipes locales telles les Indiens, la J.O.C., le Morency, le Monarch, le Petit Canot ou l'Assomption sauront garder le trophée Comrie à St-Georges?

Deux excellents sportsmen de St-Georges, M. Maurice Lessard et Eugène Catellier ne furent pas chanceux (suite à la page 5)

REDUCTION SUR TOUS LES BIJOUX

chez

Ephrem Poulin



Les escomptes varient entre 10% à 33 1/3%

Une visite vous convaincra des aubaines offertes.

Si vous n'avez pas encore votre parure de pierres du rhin, venez la choisir...

S'il vous manque un bijou pour vos sorties de l'hiver, nous l'avons.

412, 1ère Avenue -- Ville St-Georges Est

Coup d'oeil sur le
Sport...
et commentaires
par **Roland INKEL**



Le véritable esprit sportif

En premier lieu, et en toute sincérité, il convient au début de cette rubrique de féliciter, notre gardien de buts, qui malgré les propos désobligeants de certains "petits amateurs de hockey" est revenu prendre possession de ses filets. Deux faits existent. C'est en premier lieu l'amateur ou le spectateur, puis en second lieu, le joueur. L'on sait que le spectateur qui paie son prix d'entrée a certes le droit de crier son mécontentement sur certaines décisions ou encore jubiler devant les exploits de ses joueurs favoris. De toutes ces critiques permises, il faut toujours s'en tenir aux règles élémentaires de l'éducation et de la modestie. Un joueur quelconque peut faire une erreur, même deux et plus, pourvu qu'il réclame sa tête ou encore l'abaisser par toutes sortes d'injures. Mettez-vous un instant à la place, et vous verrez, que vous aurez tôt fait de changer d'opinion. Vous n'avez pas le droit de réclamer d'un joueur, un rendement quasi-parfait, pour bien des raisons, parmi lesquelles l'on pourrait nommer l'amateurisme de nos joueurs locaux; à certains petits gérants d'estrade, que feriez-vous devant des filets, ou à la ligne bleue? Si vous pouvez faire mieux, les positions sont toujours ouvertes. Il ne faut pas blâmer une assistance, pour un petit groupe qui ne cesse de critiquer, c'est pourquoi, nos joueurs locaux, malgré les critiques, se font toujours un plaisir d'évoluer devant la plus grande partie d'une foule vraiment sportive. En second lieu, le joueur. Etant purement amateur, le hockey n'est pas son gagne pain. Aussi le joueur doit travailler toute la journée pour gagner sa vie ou celle de sa famille. En plus le soir aller jouer une partie de hockey. Souvent, il lui arrive une mauvaise soirée. Il joue fatigué, souvent parce qu'il fait partie d'une organisation, qu'il ne veut pas déserter, ou encore sur la demande de ses coéquipiers et toujours par amour du sport. Pour toute récompense, il est hué, abaissé et même injurié. Nous sommes en mesure d'avancer nos dires, car nous avons été nous-même joueur. Après avoir terminé notre travail à 8 1/2 heures du soir, lequel était commencé depuis 7 heures du matin, nous nous rendions jouer pour 8 1/2 heures. Quel rendement avions-nous à donner? Quelle était notre unique récompense? Elle était la même, que celle dont fut victime notre gardien de buts. Seul la sincérité des vrais amateurs nous redonnait courage. Les temps n'ont pas changé. Le sport est toujours ingrat. Je ne veux pas prendre la défense de Clément Rhéaume plus qu'un autre, je veux simplement vous prouver, qu'il mérite tout le support du public. Son retour est une preuve qu'il demeure avant tout un vrai sportif et qu'une équipe d'amateurs comme la nôtre ne se forme qu'avec des vrais sportifs. La position de gardien de but est ingrate, donc soyons indulgents envers les faiblesses de tous nos joueurs et en retour, nos joueurs vous feront confiance et remporteront plus souvent des victoires que des défaites. Si l'équipe gagne, les avants ont bien scoré, la dé-

fense a été solide pour protéger le gardien de buts. Si l'équipe perd, notre gardien de buts fut faible. Voilà celui qui est la "couverture" d'un club.

Vu le manque de coopération, le trophée Vachon et le système d'étoiles devront être retirés de toute compétition pour cette saison du moins. Nous remercions les trois juges, assignés aux choix des 3 étoiles de leur travail.

LE PETIT CANOT

Le club de hockey "Le Petit Canot" connaît une saison très active à en juger par le nombre de parties qu'ils ont jouées jusqu'à date. Les 13 et 14 janvier derniers, cette équipe récolta successivement une autre défaite et une autre victoire.

Dans la partie du 13, le Morency infligea une cinglante défaite au Petit Canot par le compte de 4-0. Le lendemain toutefois, ce dernier reprit sa vigueur d'antan pour vaincre le Monarch par 4-2.

Dans la victoire contre le Monarch, les compteurs du Petit Canot furent Boily, Bureau, Poulin et Therrien. Pour les vaincus, Claude Cliche et Denis Carrier logèrent le disque dans la cage adverse.

Prix gagnés aux quilles

Le prix offert par CAFE ROYAL, a été gagné par Dorothy Rodrigue avec une partie de 166.

Jules Moisan remporte le prix offert par le NETTOYEUR J. A. VACHON.

Le prix offert par la BOULANGERIE ST-GEORGES a été gagné par Yolande Rodrigue.

Jean Coulombe remporte le prix offert par la CORDONNERIE MODERNE.

PRIX AUX QUILLES POUR CETTE SEMAINE

CORDONNERIE MODERNE, (E. Méthot) 1ère Ave, St-Georges Est, donne un prix pour la plus belle partie chez les dames.

CAFE ROYAL, 2ème Avenue St-Georges Est, donne aussi un prix pour la plus belle partie chez les hommes.

BOULANGERIE ST-GEORGES un dollar à son équipe.

GARAGE RODOLPHE POULIN, un dollar à son équipe.

MOYENNE AUX QUILLES

Ligue Commerciale Mixte

HOMMES:

Yvon Guimont	133.3
Jean-Luc Poulin	125.1
P.-Emile Labbé	122.5
Jean Coulombe	118.8
O. Lemieux	108.4
Guy Morissette	105
Guy Desrochers	104.6
Charles Dallaire	98.7
Bertrand Morissette	97
Irénée Morissette	95.2

DAMES:

Pauline Morissette	119.7
Colette Rodrigue	104
Andrée Lacroix	103
Dorothy Rodrigue	102.7

Remerciements

Le Président des braconniers de la Beauce remercie beaucoup ses membres de leur magnifique cadeau à l'occasion des Fêtes, et en profite pour leur souhaiter une bonne et heureuse année.

LE PRESIDENT

Allons au tournoi Comrie

CERTES: Nous y allons...!!! et surtout de voir le nom de leur

Nous avons un trop bon souvenir de l'an dernier, pour manquer cet événement sportif. C'est la soirée par excellence pour s'amuser franchement tout en voyant évoluer nos jeunes de Beauce, Dorchester et Frontenac sur la glace du Centre Récréatif bataillant pour la conquête du Trophée Comrie, emblème du championnat régional.

Est-ce que St-Martin remportera une seconde fois le championnat? Peut-être... mais il lui faudra batailler ferme, car les autres équipes sont bien déterminées à connaître le légitime orgueil de s'emparer du magnifique trophée

et surtout de voir le nom de leur équipe gravé sur le frontispice. C'est le seul tournoi du genre en Amérique et d'après les renseignements demandés nous pouvons dire que le tournoi Comrie sera populaire en plusieurs villes canadiennes et américaines d'ici quelques années.

Nous sommes fiers, nous des trois comtés d'être les initiateurs de ce mouvement sportif, et remercions Monsieur Comrie en venant un grand nombre au Centre Récréatif le 25 janvier au soir.

Bienvenue à tous

L'ORGANISATION

Mme Fernand Fecteau	99.4	moyenne des joueurs de cette ligue.	
Mme Jos. Morissette	98.5	HOMMES:	
Yolande Rodrigue	98.2	Réal Carrier	141.8
Louise Fecteau	98	Myriel Lessard	119.1
Andrée Morissette	97.9	Benoit Morin	115.5
Louise Pepin	95.1	Luc Thibault	110.2
Mme O. Lemieux	94.2	O. Lemieux	110.1
Colette Rodrigue	90.5	Marc Lemieux	108.1
Céline Talbot	80	Firmin Paré	105.8
		Robert Ruel	102.1
		Jean Bélair	100.2

Voici après huit rencontres, la (suite à la page 2)

LECTURE

Désire vider une bibliothèque surchargée. Sacrifierai à 0.25 chacun des romans policiers, des romans d'amour et des volumes d'histoire. Demandez la liste complète à C. P. 279, LE PROGRES, St-Georges de Beauce.

LA GRANDE VENTE

DE JANVIER SE CONTINUE

au salon de modes

Chez JULIENNE Enr.

AUBAINES INCOMPARABLES

- 20 MANTEAUX DE FOURRURE : Lapin japonais, Seal brun, noir, gris, Pattes de mouton, Dos de ras musqué à PRIX pour ECOULEMENT rapide
- 150 MANTEAUX de DRAP assortis à partir de \$9.95 jusqu'à \$59.95
- 50 COSTUMES tailleur et couturier à partir de \$9.95 jusqu'à \$39.95
- 500 ROBES NOUVELLES : lainage, taffetas, velours, crêpe à partir de \$2.95 - \$4.95 - \$12.95 - \$14.95
- JUPES, BLOUSES, CHAPEAUX A MOITIE PRIX

Il vous faudra comparer nos marchandises et nos prix afin de vous rendre compte des aubaines qui vous sont offertes.

au salon de modes

CHEZ JULIENNE ENRG.

St-Georges — Tél. 291

GRANDE VENTE

commençant vendredi le 23 janvier



BOTTES

doublées en vrai

mouton

\$14.95 pour

\$8.95

300 paires de souliers pour dames

valeur jusqu'à \$10.00 pour \$2.95 et \$3.95

Bottes nylon pour dames

valeur \$12.00 pour \$8.95

Bottes caoutchouc doublées

valeur \$7.50 pour \$4.99

150 paires de souliers pour hommes

valeur jusqu'à \$15.95 pour \$4.95 et \$8.95

Pantouffles pour dames

doublées en mouton, réduites à \$3.95

Bottes de caoutchouc doublées en laine

pour fillettes et enfants, réduites à \$3.99

P.-Maurice Bégin

marchand de chaussures

384, 1ère Ave

Ville St-Georges

N'OUBLIEZ PAS LA GRANDE VENTE

DEUX POUR UN

chez

PAQUET SPORTIF ENRG.

EXEMPLES :

PATINS pour dames, rég. \$13.50 — Spec. 2 pour \$14.50
 PATINS pour garçons, 1 à 5 rég. \$8.60 — Spec. 2 pour \$9.60
 ASSORTIMENT de PATINS, de \$7.60 à \$48.45

ST-GEORGES-EST

2

POUR

1

2

POUR

1



TEL. 574